

COMMUNE DE TREVEREC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 SEPTEMBRE 2023

Nbre de Conseillers
en exercice : 11
Nbre de présents : 08
Nbre de votants : 10

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept septembre à 20 h 00.
Le Conseil Municipal de la Commune de TREVEREC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Sandrine GEFFROY, Maire.

Date de la convocation
18 septembre 2023

Etaient présents :
GEFFROY S. ; HELARY R. ; KEROUANTON L. ; LE BOULZEC A. ;
LE BERRE S. ; LE CALVEZ D. ; QUERE S. ; BLOT G.

Absents excusés ayant donné pouvoir :
LEGER K. donne pouvoir à BLOT G.
GUERNION N. donne pouvoir à HELARY R.

Absent excusé : GUENNIC L.

Date d'affichage :
28 septembre 2023

Le scrutin a eu lieu Lionel KEROUANTON, a été nommé pour remplir les fonctions de Secrétaire.

ORDRE DU JOUR

- 1) Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 14 juin 2023,
- 2) Journée du 11 novembre 2023,
- 3) Arbre de Noël 2023,
- 4) Visite aux personnes absentes au repas des aînés,
- 5) Décision Modificative n° 1,
- 6) Aménagement aux abords du jardin de la salle des fêtes – Présentation devis,
- 7) Panneau d'informations lumineux – Présentation devis,
- 8) Enquête publique : aliénation d'une parcelle appartenant à la commune de Trévère cadastrée B 451 au lieu-dit Coz Stang en Trévère,
- 9) Leff Armor Communauté – Présentation rapport d'activités 2022,
- 10) Motion de soutien – EHPAD,
- 11) Affaires diverses.

1) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUIN 2023

Madame le Maire demande aux membres du conseil municipal, s'ils ont des remarques à effectuer sur le procès-verbal du 14 juin 2023.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité de ses membres le procès-verbal du 14 juin 2023.

2) JOURNEE DU 11 NOVEMBRE 2023

Madame le Maire propose d'organiser la cérémonie du 11 novembre 2023 comme suit :

11h 00 Rassemblement à la Mairie

11h05 Dépôt de gerbes aux monuments aux morts du bourg et de Pen-Hoat

11h30 Vin d'honneur à la Mairie

12h00 Départ pour le repas des Aînés.

Le repas des aînés aura lieu le samedi 11 novembre 2023.

Les habitants de la commune âgés de 60 ans et + dans le courant de l'année 2023 sont invités. Si le conjoint n'a pas encore l'âge requis, il peut participer en réglant son repas.

L'ensemble des élus de la commune sont conviés ainsi que leur conjoint ou conjointe.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- **D'organiser la cérémonie du 11 novembre comme proposé par Madame le Maire,**
- **D'organiser le traditionnel repas des aîné(e)s au restaurant le samedi 11 novembre 2023.**

3) ARBRE DE NOËL 2023

Le Conseil Municipal, décide d'organiser comme chaque année, un arbre de Noël pour les enfants de la Commune âgés de 0 à 11 ans.

Celui-ci aura lieu le dimanche 10 décembre 2023 à 15 h 00 à la salle des fêtes. A cette occasion, une animation sera organisée par l'Avenir de Trévélec.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité qu'un cadeau d'une valeur maximale de 30.00 €, sera offert à chaque enfant par la commune.

4) VISITE AUX PERSONNES ABSENTES AU REPAS DES AINES

En fin d'année 2023, la municipalité rendra visite aux personnes de 75 ans et plus qui n'ont pas assisté au repas des aîné(e)s et qui rencontrent des problèmes de santé. Un cadeau leur sera remis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la proposition de Madame le Maire.

5) DECISION MODIFICATIVE N° 1

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prendre une décision modificative sur le budget 2023 concernant les amortissements :

Compte	Chapitre	Libellé	Montant
65138	65	Autres secours	- 593.32 €
681	042	Amortissements	+ 593.32 €
1323	13	Département	- 593.32 €
28041512	040	Amortissements	+ 593.32 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adopter les modifications budgétaires ci-dessus.

6) AMENAGEMENT AUX ABORDS DU JARDIN DES FETES – PRESENTATION DEVIS

Madame le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de réaliser un soutènement de talus aux abords du jardin de la salle des fêtes afin d'éviter un affaissement de talus et d'abîmer le nouvel enrobé.

Madame le Maire présente les devis.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de retenir le devis de l'entreprise « Lézards des jardins » basée à Quemper-Guezennec pour un montant HT de 3 878.06 €.

7) PANNEAU D'INFORMATIONS LUMINEUX – PRESENTATION DEVIS

Madame le Maire demande de reporter ce point car elle n'a pas reçu de proposition.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide à l'unanimité le report de point.

8) ENQUETE PUBLIQUE : ALIENATION D'UNE PARCELLE APPARTENANT A LA COMMUNE DE TREVEREC CADASTREE B 451 AU LIEU-DIT COZ STANG EN TREVEREC

Vu le courrier reçu le 30 mars 2023 par M. Dominique GONDET et Mme Gwénaëlle PICHON,

Vu les délibérations des conseils municipaux en date du 12 avril 2023 et du 14 juin 2023 concernant la vente de la parcelle cadastrée B 451 et appartenant à la commune,

Vu la consultation du Pôle d'évaluation domaniale en date du 11 mai 2023,

Vu l'enquête publique qui s'est tenue dans la commune du 4 septembre 2023 au 18 septembre 2023,

Vu le procès-verbal des observations, propositions et contre-propositions du public en date du 20 septembre 2023 du Commissaire-Enquêteur,

Considérant les observations formulées sur le registre d'enquête publique sur le prix de vente de la parcelle ainsi que sur le choix de cette transaction et sur l'utilisation de la dite parcelle.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, précisent :

➤ **que le prix de 1 €/m² voté lors du conseil municipal du 14 juin 2023, a été décidé après consultation des domaines (le prix de 2500 €/ha pour cette catégorie de terre agricole est conforme au marché et à celui des acquisitions pratiquées par la SAFER),**

➤ **que la parcelle B 451 n'est actuellement pas entretenue, au vu de sa situation géographique, elle se trouve dans un virage qui donne sur une départementale et est donc difficilement exploitable pour prévoir une sortie directe sur la route. De plus au vu du budget de la commune, il n'est pas envisageable de réaliser des travaux d'aménagement sur ce terrain.**

➤ **que l'avis du Commission-Enquêteur sera rendu sous un mois et sera consultable au secrétariat de la mairie aux jours et heures d'ouverture habituels.**

9) LEFF ARMOR COMMUNAUTE – PRESENTATION RAPPORT ACTIVITES 2022

Madame le Maire fait part à l'assemblée du rapport d'activité 2022 de Leff Armor Communauté.

10) MOTION DE SOUTIEN - EHPAD

Madame le Maire rappelle à l'assemblée la motion de soutien aux EHPAD publics reçue en mairie.

Le 29 juin 2023, les maires, présidents de CCAS, élus, les directeurs des établissements, se sont réunis à la Roche Jaudy pour évoquer la situation des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes publics. Ils ont tour à tour fait part de leurs difficultés financières, dues à des financements insuffisants des autorités de tutelle ; mais également leurs difficultés croissantes de recrutement et l'épuisement des personnels. A cela s'ajoute des factures d'énergies exorbitantes, un seul trimestre pouvant représenter l'équivalent de la facture de l'année écoulée.

Madame le Maire informe le conseil municipal de son soutien aux EHPAD publics.

Vu la motion de soutien aux EHPAD publics,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, apporte son soutien aux EHPAD publics

11) AFFAIRES DIVERSES

➤ Animation récréative : le vendredi 27 octobre 2023 – Inscription en mairie,

➤ Point travaux – Les travaux d'installation de la fibre avancent correctement. Les élus remercient les habitants d'avoir procédé à l'égagement de leur parcelle pour assurer le bon déroulement des travaux,

➤ Projets 2024 :

- Réfection de l'électricité au boulodrome
- Réfection des peintures intérieures de la mairie
- Réfection des peintures des portes, fenêtres et portail de l'église
- Réfection divers dans les logements communaux

- Aménagement urbain au niveau du virage direction Pontrieux par les services de l'ADAC (Agence d'Appui aux Collectivités »

Fin de séance : 22 h 15